



Fimalac

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 31 mai 2008, le nombre total de droits de vote théoriques était de 57 161 345, le nombre de droits de vote exerçables était de 53 764 863 et le nombre d'actions composant le capital était de 34 328 678.